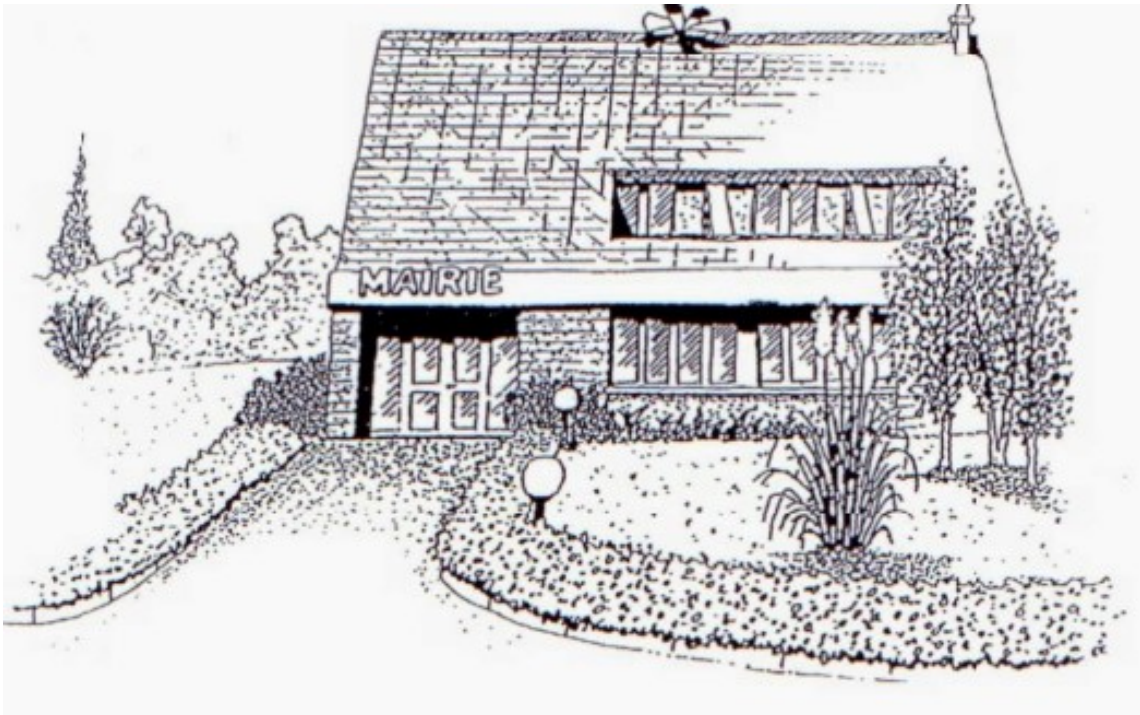




# INFOS PLUS



**OCTOBRE - NOVEMBRE - DECEMBRE 2024 N° 203**

## Sommaire :

- ***Le mot du Maire p 3 à 5***
- ***Actualités p 6***
- ***La vie communale p 7 - 12***
  - ◇ *Conseils municipaux p 7 - 8*
  - ◇ *Cérémonie du 11 novembre p 9*
  - ◇ *Syndicat RPI Pellevoisin-Heugnes p 9*
  - ◇ *EPHAD Béthanie p 10*
  - ◇ *Marché de Noël p 10*
  - ◇ *CPI Pellevoisin-Heugnes p 11*
  - ◇ *Repas des anciens p 11*
  - ◇ *Communauté de communes p 12*
  - ◇ *Pays de Valençay en Berry p 12*
- ***La vie associative p 13 - 17***
  - ◇ *L'Union Sportive de Pellevoisin p 13*
  - ◇ *Association de pêche L'Épinoche p 14*
  - ◇ *Le Club de l'amitié p 14*
  - ◇ *La bibliothèque p 15*
  - ◇ *La Société de Saint Vincent p 15*
  - ◇ *Le Parcours des Dames p 16*
  - ◇ *Le Syndicat d'Initiative p 16*
  - ◇ *L'Union Musicale de Pellevoisin p 17*
- ***Notes d'histoire locale p 18 - 19***
- ***Suite sur rectte des cens et rentes***
- ***Jardin d'agrément et potager p 20***
- ***Page pratique p 21- 31***
  - ◇ *Mémento permanences p 21*
  - ◇ *État civil p 22*
  - ◇ *Dates à retenir p 22*
  - ◇ *Calendrier des randonnées p 23*
  - ◇ *Collecte des ordures ménagères p 24*
  - ◇ *Théâtre forum sur la nutrition avec la compagnie « Le Moulin à paroles » p 25*
  - ◇ *La Ruralinette p 26*

# Le mot du Maire



**Cher(e)s administré(e)s,  
Chers amis,**

C'est avec une immense joie que je vous retrouve aujourd'hui pour partager ce moment de convivialité et d'espoir, à l'occasion de nos traditionnels vœux de la municipalité.

*Avant toute chose, permettez-moi de vous adresser, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal et en mon nom propre, mes vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de réussite pour vous et vos proches. Que cette nouvelle année soit pour chacun une source d'épanouissement et de projets aboutis.*

**L'année 2024 a été riche en défis**, mais également en réalisations pour notre commune. L'ensemble du Conseil municipal que je remercie a travaillé avec détermination pour faire avancer des projets importants. Parmi eux :

Celui qui a pénalisé fortement tous nos commerces : **l'enfouissement de la ligne électrique** ! Tout d'abord, ce chantier mis en œuvre et pris en charge par Enedis compte tenu des plaintes des riverains trop souvent victimes de coupures et destiné à renforcer le réseau (j'y reviendrai !) oblige de fait la commune à assumer financièrement l'enfouissement **des lignes téléphoniques, fibre et éclairage public**, puisque celles-ci sont supportées par les poteaux Enedis qui disparaîtront en ce début d'année. Mais moins de craintes, il n'y aura plus de rues complètement barrées ! Il faut tout de même noter que le temps n'a pas été du tout favorable tout au long de ces trois mois de travaux et que les ouvriers ont fait de leur mieux pour faciliter les accès aux commerces.

Je reviens sur les micro coupures que nous subissons ces derniers temps : Il s'agit de faits extérieurs à ce chantier qui impactent une bonne partie de notre territoire. Enedis cherche ! Je suis en relation quasi permanente avec ses responsables, mais la ou les causes sont difficiles à trouver (arbres non taillés, oiseaux...). J'ose espérer un rétablissement rapide, car je sais que vos équipements électriques supportent mal ces désagréments qui, je le rappelle peuvent être pris en charge par vos assurances, ce qui n'est pas une excuse bien sûr !

Un autre chantier tout aussi important pour nous toutes et tous, je veux parler de **la station d'épuration** avec la construction de lits de roseaux supplémentaires doublée de travaux destinés à améliorer son fonctionnement ! Effectivement, loin des yeux, donc loin des critiques, mais sachez tout de même que votre argent est toujours utilisé pour améliorer votre qualité de vie, même en cas d'invisibilité de chantier ! Merci aux financeurs que sont l'Etat, le Département et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne !

**L'école primaire Jean Giraudoux** : L'échange de la toiture de la véranda et la pose de volets sur les fenêtres de la façade Sud de l'école primaire a été fait à la rentrée. Gageons que ces travaux d'isolation

se traduisent par un réel confort tant en été qu'en hiver ! Merci au Département qui nous a aidés par l'intermédiaire du Fonds d'Action Rural !

**Le tracteur** : L'échange de notre tracteur par un de puissance supérieure mieux capable d'entraîner l'épaveuse sans crainte de problèmes mécaniques toujours pénalisants. Merci à l'Etat et au Département pour leurs aides à venir !

**Les Calvaires** : A souligner aussi la réfection des embases de cinq calvaires de responsabilité communale. Travaux non planifiés mais tout de même réalisés compte tenu de l'urgence culturelle !

**L'année qui s'ouvre devant nous est également porteuse de nombreuses ambitions :**

Je commencerai par **la pose des mâts solaires** qui viennent en lieu et place de l'actuel éclairage public dans notre centre bourg et qui permettront à toutes et tous d'y voir plus clair la nuit grâce à cet éclairage gratuit. Nous avons maintenant un retour d'expériences suffisant suite à ceux posés il y a quelques années dans nos petits hameaux isolés et qui donnent entière satisfaction ! Merci encore une fois à l'Etat qui grâce aux Fonds Verts nous permet cette belle réalisation.

Comment parler des Fonds Verts sans parler du chantier ouvert dans **le bâtiment « Merkur »**, dont les futurs travaux sont financés en grande partie par ces Fonds, et plus particulièrement par ceux dédiés aux Friches Industrielles, mais pas que, nous bénéficions aussi sur ce chantier du Fonds d'Action Rural Départemental. Nous allons enfin pouvoir installer nos agents techniques et leurs ateliers, la Musique (les Pellevoisicos) et l'école de musique dans des locaux dignes de ce nom !

Je lance un appel auprès du Département pour notre projet **de multi jeux ou City Parc** que nous tentons d'obtenir depuis deux ans par son intermédiaire et celui de l'Agence Nationale du Sport et recalé par deux fois ! Je me dis que si Fontgombault a été retenu en 2024 par Mme la Préfète de Région qui est l'instance décisionnaire, elle pourrait choisir Pellevoisin cette année ! La demande de pouvoir se dépenser « physiquement » et de simplement jouer, est très forte aussi à Pellevoisin ! Merci au Pays de Valençay et à la Région qui eux ont décidé de participer à ce beau projet.

**La voirie** : Vous devriez aussi voir la remise en état de la rue du 08 mai. Merci là aussi au Département qui a bien voulu faire un échange avec celle des Anciens Combattants.

**Le Tumulus** : La parcelle devrait rentrer dans les biens de la commune cette année.

**Le Presbytère** : Nous attendons aussi le devis de remise aux normes du presbytère sur lequel il n'y a jamais eu de gros travaux.

Un autre sujet de taille est déjà sur la table si je puis dire : celui des impacts dus à la **Reconnaissance des Apparitions de la Vierge à Estelle Faguette** et qui incombent à la Commune dont ses modes de fonctionnement et de vie pourraient être perturbés ?

Déjà, pour ne prendre qu'un exemple, depuis cette « Reconnaissance », une augmentation significative de pèlerins se fait sentir. Des cars de plus en plus nombreux arrivent à Pellevoisin et peinent à stationner et à se garer convenablement ? Nous devons veiller à la sécurité des voyageurs ? Un autre exemple est celui de la circulation de ces mêmes cars lorsqu'ils conduisent les voyageurs jusqu'à la Grotte de Montbel ? Quid des croisements, retournements de ces engins sur cette portion de route Intracommunautaire de très faible largeur ? Merci à la Communauté de Communes de se pencher sur ce sujet !

Villegouin a eu aussi à subir quelques désagréments dus à ces cars !

Nous devons donc ne pas nous laisser dépasser par cet Événement et réfléchir avec l'aide de bureaux d'études spécialisés comment préparer et gérer au mieux les conséquences de ce fait qui sort de l'ordinaire.

Un second exemple, est celui de la révision de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui déjà dans le cadre de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) se devait d'être revu ; Mais là, il y aura double raison compte tenu de cette nouvelle donne qui rebat les cartes pour l'Avenir de notre commune.

Je sais que nous pourrons compter sur l'aide de la Préfecture par l'intermédiaire du plan « Village d'Avenir » qui met à notre service un peu d'ingénierie qui tombe à point nommé !

Dans un monde où les défis collectifs semblent parfois nous dépasser, Pellevoisin doit rester un lieu où chacun peut trouver des repères, un soutien et un avenir. C'est ensemble que nous continuerons à bâtir cette communauté solidaire et dynamique, où chacun a sa place et peut contribuer au bien commun.

Juste un petit mot concernant notre Syndicat des Eaux du Boischaut Nord et la distribution d'eau potable : Attention : Nous changeons de fermier ce 01 janvier 2025, ce n'est plus la SAUR qui va intervenir, mais la société VEOLIA. Vous aurez tous les détails avec les N° d'appels dans le bulletin Info+ qui vous sera distribué la semaine prochaine !

Concernant notre Communauté de Communes qui œuvre au quotidien pour nous aider, dans les domaines du développement économique et de l'aide à la personne, de la culture, de l'environnement, des ordures ménagères, des routes, sachez que nous bénéficierons aussi de son aide dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde qui est un dossier important de plus à traiter et qui devra devenir le support parfait des Maires pour savoir immédiatement ce qu'il convient de faire dans le cas de catastrophes naturelles quelles qu'elles soient ou dans le cas d'un étouffement à la cantine ou d'un grave accident de la circulation etc,... Il n'y a pas de limites des risques encourus, mais tous devraient faire l'objet d'une fiche réflexe !

Je voudrais également saluer les associations, les commerçants, les artisans, les industriels et toutes les forces vives qui animent notre territoire. Vous êtes au cœur de notre identité, et votre énergie est essentielle pour faire de Pellevoisin un lieu chaleureux et accueillant.

Je remercie les bénévoles qui s'investissent à chaque manifestation et en profite pour rappeler la fête des tracteurs qui aura lieu cette année autour du terrain de foot et de l'étang,

Enfin, un mot particulier pour nos jeunes et nos aînés : Vous êtes les deux piliers de notre communauté. Aux jeunes, je veux dire que vous êtes l'avenir, et nous ferons tout pour vous donner les moyens de vos ambitions. A nos aînés, je veux exprimer toute notre gratitude pour les liens que vous transmettez et pour votre rôle essentiel dans le tissu social de notre commune.

Avant de conclure, je voudrais remercier chacun d'entre vous pour votre confiance et votre implication. Ce lien qui nous unit est notre grande richesse. Continuons à avancer ensemble, dans la confiance, la solidarité et la bienveillance.

Merci.

**Très belle année 2025.**

**Le Maire**

### **Sondage Mobilité - Recherche de candidats potentiels à l'aide à la mobilité**

Dans le cadre de la labellisation « Village d'Avenir » avec une possibilité d'obtention d'une aide des Fonds Verts permettant d'apporter des solutions concrètes aux problèmes de mobilité des personnes en situation de vulnérabilité sociale et/ou économique (besoin d'un véhicule pour se rendre sur son lieu de travail), nous souhaiterions connaître les personnes intéressées par un tel projet en leur demandant de bien vouloir se rendre en mairie, l'objectif étant de valider ou non la dépose d'un dossier lourd à monter pour l'obtention de cette aide.

# Actualités

## Factures d'eau et d'assainissement

Le Syndicat des Eaux a changé de concessionnaire au 1er janvier 2025, il ne faudra plus s'adresser à la SAUR pour l'eau mais à VEOLIA pour une durée de 5 ans et demi. La SAUR reste notre interlocuteur pour l'assainissement lors des appels pour un dépannage au 0587 231 009.

Par internet : [www.eau.veolia.fr](http://www.eau.veolia.fr)

Par téléphone : 0969 323 529 (appel non surtaxé)

- du lundi au vendredi de 8 à 19 h et le samedi de 9 h à 12 h ;
- Service d'urgence disponible 24 h /24 et 7j/7

Par courrier : Votre service Consommateurs Véolia - TSA 30117 - 37911 TOURS Cedex 9

Facturation :

⇒ 2 fois par an, durant le mois suivant l'émission des factures, 2 jours par semaine et sur le territoire du syndicat, des permanences seront assurées par le concessionnaire pour répondre à vos questions. Le lieu, les jours et les horaires vous seront précisés dans le courrier accompagnant vos factures.  
⇒ Souscrivez à la mensualisation en contactant le concessionnaire à partir du 2 janvier prochain par téléphone : bénéficiez d'une remise de 10 € lors de la souscription puis d'une remise de 1 € par an.

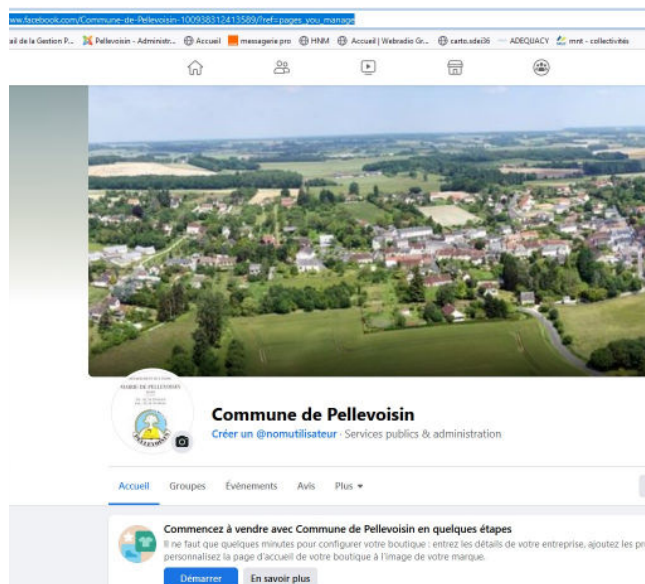
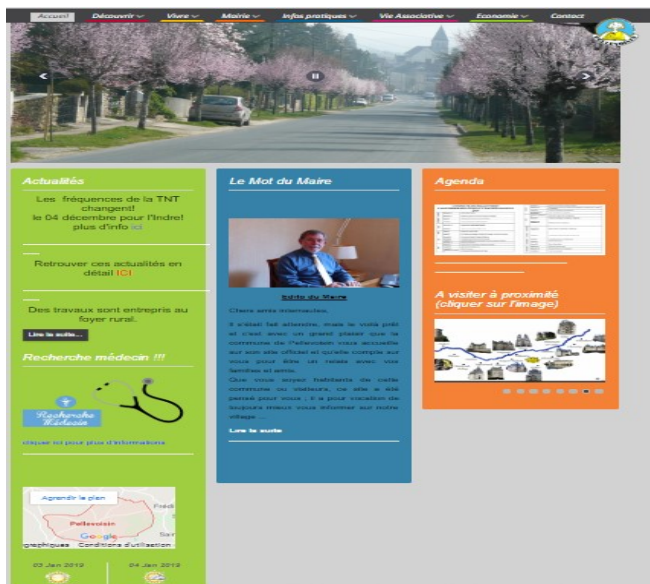
Un kit d'économie d'eau par foyer offert par VEOLIA composé : d'un limiteur, d'un régulateur de débit et un sac économiseur d'eau.



Retrouvez plus d'informations sur le site internet de la commune de Pellevoisin :

<http://pellevoisin.fr/>

et sur la page Facebook : [https://www.facebook.com/Commune-de-Pellevoisin-100938312413589/?ref=pages\\_you\\_manage](https://www.facebook.com/Commune-de-Pellevoisin-100938312413589/?ref=pages_you_manage)



# La vie communale

## Conseil Municipal du 18 septembre 2024

Les membres du Conseil municipal se sont réunis à la mairie, sous la présidence de M. Gérard SAUGET, Maire, conformément aux convocations qui leur ont été adressées le 18/09/2024.

### Rue Jean Giraudoux - Travaux de renforcement des réseaux basse tension, d'éclairage public et télécom

Vu les travaux de renforcement des réseaux de basse tension et d'éclairage public sur la commune pour la rue Jean Giraudoux, le Conseil municipal accepte la convention de co-maîtrise d'ouvrage avec le Syndicat Départemental d'Energie de l'Indre (SDEI) pour les travaux suivants :

Renforcement du réseau basse tension : 122.769,75 € TTC entièrement pris en charge par le SDEI,

Travaux d'éclairage public : 17.278,80 € TTC à la charge de la commune avec une participation du SDEI à hauteur de 11.519,20 € net sur le HT,

Enfouissement du réseau télécom : 34.415,40 € TTC entièrement à la charge de la commune.

### Service d'assainissement – Approbation du Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public 2023 du Maire

Après en avoir pris connaissance et délibéré, le Conseil municipal approuve ledit rapport annuel présenté par le Maire pour l'année 2023.

### Service d'assainissement – Fixation de la part communale 2025

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal fixe la part communale de la redevance d'assainissement 2025 comme suit : 0,37 HT le mètre cube et 36 € HT l'abonnement annuel.

### La Redevance France Telecom 2024 d'occupation du domaine public routier

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'appliquer pour 2024 à France Télécom la redevance d'occupation du domaine public de 1.484,48 €.

### Le personnel communal – Recours au contrat d'apprentissage

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- De recourir au contrat d'apprentissage,

## Conseil Municipal du 26 novembre 2024

Les membres du Conseil municipal se sont réunis à la mairie, sous la présidence de M. Gérard SAUGET, Maire, conformément aux convocations qui leur ont été adressées le 26/11/2024.

### Syndicat des eaux du Boischaut Nord – Rapport 2023 du Président sur le prix et la qualité du service de l'eau potable

Considérant le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2023 établi par le Président, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve ledit rapport annuel 2023.

### Communauté de Communes Ecueillé - Valençay : Rapport 2023 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets

Considérant le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'an-

née 2023 établi par le Président de la CCEV, le Conseil municipal approuve ledit rapport annuel présenté par le Président de la Communauté de Communes Ecueillé - Valençay pour l'année 2023.

### CCEV – Approbation du rapport de la commission locale des charges transférées au 15/04/2024

Considérant que le rapport de la CLECT du 15 avril 2024 doit faire l'objet d'un accord par délibérations concordantes des conseils municipaux des communes membres et qu'il a été approuvé à l'unanimité par le conseil de la Communauté de Communes Ecueillé - Valençay le 26 septembre 2024, à l'unanimité, le Conseil municipal approuve ce rapport qui détermine la révision des attributions de compensation à verser à compter de

l'année 2025.

### Zone d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAE nR)

Le Conseil Municipal, vu l'exposé du Maire et après avoir examiné les propositions de ZAE nR identifiées et amendées :

Émet un avis favorable conforme relatif aux zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ZAE nR) de la commune, approuvées dans l'arrêté préfectoral du 24 juillet 2024 et transmises pour avis du CRE du 23 septembre 2024, mentionnées ci-après et dont la cartographie figure en annexe.

**ZAE nR Eolien** : Interdiction sur toute la commune.

**ZAE nR Solaire au sol** : Sur terres incultes, dégradées, friches sans vocation agricole, dès lors qu'ils répondent à la réglementation en vigueur et n'appellent pas de contre-indication environnementale et uniquement sur des terres à potentiel agronomique faible, et sur parking. Interdiction au sol sur les zones urbanisables.

**ZAE nR Géothermie** : Autorisation sur tout le territoire de la commune.

**ZAE nR Méthanisation** : Interdiction sur toute la commune.

**ZAE nR Solaire sur toiture** : Autorisation sur toute la commune

### Maison de Santé Pluridisciplinaire – Exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties à partir du 01/01/2026

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

Décide d'exonérer de taxe foncière sur les propriétés bâties les locaux appartenant à une collectivité territoriale occupés à titre onéreux par une maison de santé pendant 10 ans à compter du 01/01/2026,

Fixe le taux de l'exonération à 100 %

Charge le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

### Tarifs communaux 2025 : Gare, Foyer rural et cimetières

Considérant l'augmentation des charges de fonctionnement des salles et des cimetières, le Conseil municipal décide d'augmenter les tarifs de :

- 1% à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 pour les salles : une réduction est accordée de 50 % arrondie à l'euro supérieur aux habitants la commune et aux sociétés locales (Associations).

- 1 euro le prix de vente des concessions :

Il fixe donc, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, à

- 44 euros le mètre carré les concessions trentenaires (pleine terre) ;

- 75 euros le mètre carré les concessions cinquantenaires (pleine terre) ;

- 179 euros le mètre carré les concessions perpétuelles (caveau et pleine terre).

### Boulangerie – Demande d'autorisation d'effectuer des travaux

Vu que le boulanger souhaite agrandir la surface du magasin dans la partie logement attenante au commerce et que les travaux nécessiteront des modifications sur un mur porteur ainsi que sur la cage d'escalier ;

Considérant que le local est communal et que le boulanger fera les travaux à hauteur de 175.000 € à ses frais, le Conseil municipal décide d'accepter que les travaux envisagés par le boulanger, locataire de la commune, soient réalisés à ses frais. Les devis et factures seront ajoutés au dossier de location afin d'en tenir compte lors d'une éventuelle vente au locataire actuel.

Demande de subvention du Club de l'Amitié : Le Conseil municipal accorde une subvention 2024 de 300 € au Club de l'Amitié.

### Ecole de Musique de Pellevoisin - Demande de subvention 2025

Vu le dossier et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de lui attribuer une subvention 2025 de 4 332.00 €. Cette dépense sera inscrite au budget communal 2025.

### Travaux de voirie rue Jean Giraudoux - Gratuité de 3 mois loyers de la boucherie, de la boulangerie et de l'épicerie situées rue Jean Giraudoux pour la perte d'activité à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2024.

Vu les travaux d'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et de l'éclairage public rue Jean Giraudoux ont perturbé sérieusement l'accès aux commerces et que ces derniers ont subi des pertes de chiffres d'affaires pendant 3 mois. Le Conseil municipal décide la gratuité des loyers pendant 3 mois à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2024 pour l'épicerie, la boulangerie et la boucherie ce qui correspond à une indemnité globale de 2.478,64 euros.

## Cérémonie du 11 novembre



Lundi 11 novembre 2024 a eu lieu la cérémonie de l'armistice, en présence de Gérard Sauget, maire de Pellevoisin, d'élus locaux, des associations patriotiques, de la gendarmerie, des sapeurs-pompiers ainsi que les musiciens des Pellevoïzicos. Pour marquer le 106<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale, les enfants de CM1-CM2 de l'école du RPI Heugnes-Pellevoisin ont déposé une gerbe de fleurs devant le monument, chanté la *Marseillaise* et lu les noms des morts pour la France. En fin de cérémonie, Marie-Madeleine Balistreri, Yvette Pierre, porte-drapeaux et Nicole Pinon, ont été médaillées par le maire.

N.R

## RPI - Médaille d'honneur à Mme Augustin Françoise

Mercredi 13 novembre 2024, M. Gérard Sauget, président du RPI Pellevoisin-Heugnes, a remis à Mme Françoise Augustin, Atsem, la médaille d'honneur régionale, départementale et communale pour 20 années de service à l'école maternelle Jean-Giraudoux à Pellevoisin. Elle avait été nommée stagiaire au grade d'agent d'entretien à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2003 par M. Claude Roux, président du RPI de l'époque, elle a été titularisée un an plus tard. Ses collègues lui ont offert une plante pour marquer l'occasion.



## Repas de Noël des élèves du RPI Pellevoisin-Heugnes

Les élèves du RPI Pellevoisin-Heugnes ont bénéficié d'un repas de Noël offert par les municipalités de Pellevoisin et Heugnes au Foyer rural de Pellevoisin. Les élus et les professeurs des écoles ainsi que le personnel du RPI ont partagé ce repas avec les enfants.

Nous remercions le personnel de cantine qui avait préparé ce repas.

Nous souhaitons à tous une bonne année 2025.

Le Comité syndical du RPI



## *EPHAD Béthanie - Octobre Rose*



La soirée zumba a permis de récolter des fonds pour l'opération Octobre rose.  
© (Photo NR)

### **Une zumba pour octobre rose à Pellevoisin**

Vendredi 18 octobre au foyer rural de Pellevoisin, l'Ehpad de Béthanie a organisé une soirée zumba à l'occasion d'Octobre rose pour récolter des fonds pour l'association Flamme en rose Berry pour laquelle Mme Cousset, vice-présidente, avait fait le déplacement. Pas moins d'une trentaine de participantes ont fait l'honneur de participer pour cette cause mondiale. Emilie Rolleau de l'association Elan vie de danser a animé avec beaucoup d'énergie et son sourire habituel ce cours de zumba. Pour clôturer la soirée, les résidents de l'Ehpad de Béthanie avaient confectionné l'apéritif dînatoire afin de participer également à cette mobilisation.

NR.

## *Magie au marché de Noël de Pellevoisin*



Le spectacle de magie au Foyer rural a rencontré un beau succès.  
© (Photo NR)

Le marché de Noël de Pellevoisin, organisé dimanche 22 décembre par la municipalité et le syndicat d'initiatives, a attiré les visiteurs pour leur dernier achat avant les fêtes de fin d'année. En plus des stands habituels et malgré une météo pluvieuse, le stand du RPI Heugnes Pellevoisin tenu par les parents d'élèves et les instits proposait des petites décors fabriquées par les enfants des écoles qui souhaitent partir au ski cette année. Les Pellevoi'Zicos ont accompagné le Père Noël, arrivé en petit train Saba Train du Bas Berry qui partait de la gare d'Écueillé conduit dans

une calèche tirée par un âne pour faire sa distribution de bonbons durant la traversée de Pellevoisin. Les enfants n'ont pas raté le rendez-vous avec le magicien qui a eu un énorme succès dans le Foyer rural .

N.R.



## *CPI Pellevoisin - Médaille à la Ste Barbe*

Samedi 23 Novembre 2024, familles, amis, élus et représentants du SDIS étaient présents à cette cérémonie de Sainte-Barbe à Pellevoisin actifs et anciens.

Lors de cette cérémonie il a été remis la médaille de bronze à Pauline Duchezeau.

Le chef de centre a fait un point sur l'évolution de la caserne, il y eu des départs en 2023, mais trois nouvelles recrues ont regonflé les rangs depuis le début d'année s'agissant d'Eglantine Lherm, Alexandre Milliens, Angélique Dupin ce qui fait un effectif de huit pompiers. Nous lançons donc un appel pour d'autres candidatures qui seront les bienvenues.

Depuis le 1er Juillet 2024 Jordan Pierre a été nommé adjoint au chef de centre.

A ce-jour il y a eu 82 interventions d'effectuées avec l'aide des CS d'Ecueillé, Buzançais et parfois Levroux. Nous remercions les PELLEVOI'ZICOS pour nous avoir accompagnés toute la matinée jusqu'au défilé au pied du monument aux morts pour un dépôt de gerbe et au cimetière pour rendre hommage aux pompiers disparus.

Cette Sainte-Barbe a été clôturée par le traditionnel repas.



## *Repas des Anciens*



Le Dimanche 8 décembre 2024, une soixantaine de personnes de 70 ans et plus a profité d'un repas et d'une animation au Foyer rural offert par la municipalité. Ce fut un bon moment de convivialité et de partage.

Pour ceux qui n'ont pu venir au repas, des bons d'une valeur de 30 € leurs ont été offerts et sont à dépenser chez les commerçants et artisans de Pellevoisin.

## Communauté de Communes Écueillé - Valençay

### Un projet de ressourcerie en Boischaut nord

La communauté de communes Écueillé-Valençay (CCEV) envisage de créer une ressourcerie, un lieu dédié à la récupération et à la valorisation des objets dont les personnes n'ont plus l'utilité. Un projet porté par l'association Besoin d'R, avec pour devise « Récupérer, réparer, recycler, revaloriser et réemployer ». Ces objets, réparés si nécessaire, seront proposés à la vente à prix solidaires, favorisant ainsi le réemploi et la réduction des déchets. L'objectif de ce projet est de limiter les déchets enfouis ou incinérés en offrant une seconde vie grâce au tri, à la valorisation, et à une boutique solidaire. Cette initiative veut s'inscrire dans une démarche de consommation responsable et de préservation de l'environnement. Pour l'instant, Besoin d'R est à la recherche d'un local qu'il leur serait mis à disposition. Malgré tout, déjà de nombreux objets ont été collectés et recyclés par les membres du collectif et revendus à petit prix sur les diverses animations du secteur (brocantes, marchés fermiers et de Noël).

Pour mener à bien cette réflexion et la création d'une ressourcerie, les membres mettent à disposition un questionnaire visant à mieux comprendre les habitudes des habitants du Boischaut nord quand à la gestion des objets dont ils souhaiteraient se séparer, ainsi que les attentes vis-à-vis d'une ressourcerie. Le [questionnaire](#) est distribué avec le magazine de la CCEV ci-joint avec l'Infos Plus. Veuillez le remettre à la mairie de Pellevoisin.

Site de l'association : <https://www.helloasso.com/associations/besoin-d-r>

## Pays de Valençay en Berry

le Pays de Valençay aura bientôt son « Guide du routard »

Après plus d'un an de travail, le Pays de Valençay va enfin avoir son « Guide du routard », en avril 2025. Une œuvre qui permettra de mettre en lumière le territoire et son patrimoine.

En avril 2025, le Pays de Valençay obtiendra son *Guide du routard*. Un travail de plus d'un an en réponse à un appel à projet de l'agence nationale des Pays. « Nous sommes le seul Pays retenu en région Centre depuis décembre 2023 », indique Claude Doucet, maire de Valençay et vice-président de l'établissement. « Le Routard est venu sur le terrain et a été accompagné par des gens du Pays pour lui faire découvrir le territoire. Le but de l'opération, c'est quand même de vendre quelque chose à travers ce guide. »

### De nombreuses retombées attendues

L'opération, qui a coûté 41.567 €, devrait être rentabilisée par les retombées touristiques. « Le Routard est une marque reconnue au niveau national. C'est une très bonne nouvelle qui permettra d'affirmer notre position touristique qui commence à être connue et reconnue. On a des retombées régulières avec une offre assez diversifiée. » La parution du guide est prévue pour le 16 avril prochain.



Le château de Valençay, l'un des joyaux du territoire.

© (Photo NR, Thierry Rouillaud)

# La vie associative

## L'Union Sportive

### RANDONNEE PEDESTRE

### PELLEVOISIN

DIMANCHE 26 JANVIER 2025



4 PARCOURS  
11 - 14 - 16 - 18 km



Licenciés : 2,80 €  
Non licenciés : 4,30 €  
Jeunes - 12 ans : gratuit

2 ravitaillements sur les parcours.

Inscriptions à partir de 7 h 30 à 8 h 30  
AU FOYER RURAL

Union Sportive Pellevoisin



### 47ème randonnée pédestre

Deux ravitaillements au programme :

1er : au lieu-dit « Faix » avec café, chocolat, confiture...

2ème : au lieu-dit « Le Grand Juscop » avec vin chaud, boudin grillé,...

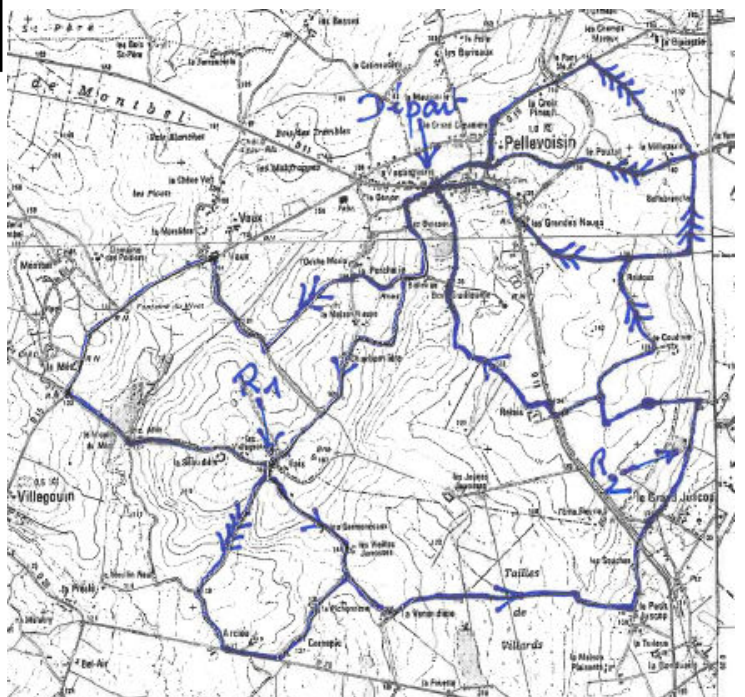
Cette randonnée, inscrite UFOLEP, nécessite une préparation rigoureuse avec la participation d'une trentaine de bénévoles fidèles et dévoués, qu'ils en soient remerciés.

Les tâches sont nombreuses, balisage, inscription, ravitaillements, accueil au Foyer rural... Pour nous encourager à poursuivre cette manifestation, venez nombreux à cette randonnée très conviviale du dimanche 26 janvier 2025.

Le Responsable : M. Jacques Rouet.



L'équipe de bénévoles



## Association de Pêche L'Épinoche

Vendredi 29 novembre 2024, l'AAPPMA L'Épinoche de Pellevoisin a organisé son assemblée générale clôturant l'année 2024 à laquelle douze membres étaient présents.

Le président, Alain Aufrère, a ouvert la séance en saluant les différentes personnes (garde de pêche, contrôleur des cartes, dépositaires de cartes) et les différents organismes (communes, Département) qui ont contribué au bon fonctionnement de l'association. Il a ensuite évoqué les conditions climatiques particulières de cette année 2024 qui ont probablement freiné la fréquentation des pêcheurs (débordement de l'étang des Buissons, crues du Nahon) et un alevinage moindre en raison de difficultés d'approvisionnement de poisson.

Enfin, il a souligné le succès de leurs deux animations : le concours de pêche « enfants » du 14 juillet et du traditionnel Enduro Carpe du premier week-end de septembre.

La seconde partie de la réunion a été dédiée aux bilans de vente de cartes de pêche et financier présentés par le trésorier, Daniel Rabier. La vente des cartes de pêche s'est maintenue au même niveau que 2023, tant au niveau de l'étang des Buissons qu'au niveau de la rivière du Nahon. Sur le plan financier, on observe un excédent conséquent que l'on



Le président, Alain Aufrère, a fait le point sur l'année 2024.  
© (Photo NR)

attribue à la diminution de l'alevinage.

### Les perspectives de l'AAPPMA pour la saison 2025

Le président a conclu la réunion en présentant les perspectives de l'AAPPMA pour la saison 2025 : alevinage conséquent à l'étang des Buissons (500 kg de carpes, 170 kg de tanches, 200 kg de gardons, 40 kg de brochets) et au Nahon (150 kg de carpes, 50 kg de tanches, 30 kg de gardons, 70 kg de truites arc-en-ciel), initiation à la pêche et à la découverte des milieux aquatiques avec les élèves de l'école communale de Pellevoisin, reconduction du concours de pêche « enfants » le 14 juillet et de l'Enduro Carpe du premier week-end de septembre.

## Le Club de l'Amitié

On espère que les fêtes de fin d'année ont été agréables pour vous et votre famille, nous vous souhaitons une très bonne année 2025.

Nous revenons vers vous pour un appel à toutes les personnes désireuses de venir nous rejoindre au Club.

Les activités : Belote, jeux de Société, goûters, anniversaires, sans oublier les sorties que nous organisons et mettons en place.

Nous allons fêter les rois le 07 janvier 2025.

**L'Assemblée Générale se tiendra le 14 janvier  
à 14 h au Foyer Rural de Pellevoisin.**

A bientôt.

Le Bureau



## La Bibliothèque de Pellevoisin

Après-midi agréable , le samedi 16 novembre à la bibliothèque où nous recevons Danièle Roux pour dédicacer son deuxième livre " Le frémissement des peupliers" .

Ce roman relate l'histoire de deux sœurs, filles de cabaretier, dans un petit village du Berry entre 1885 et 1918 .

Danièle Roux nous a confié avoir commencé un troisième ouvrage !



### Rentrée littéraire

La rentrée nous a permis de proposer à nos lecteurs les principaux ouvrages remarquables et certains récompensés par les prix littéraires . Ils sont à votre disposition dans nos rayons. Voici quelques titres parmi la trentaine de nouveautés :

- Jacaranda de Gaël Faye
- Houris de Kamel Daoud
- Les guerriers de l'hiver d'Olivier Norek
- Le bastion des larmes d' Abdellah Taïa
- Les âmes féroces de Marie Vingtras.....

Les bénévoles de la bibliothèque

## Société de Saint Vincent

Nous célébrons la Saint Vincent le dimanche 19 janvier 2025 avec la dégustation de la galette à partir de 10 heures à la salle de la gare.

Le cortège se rendra à l'église pour la messe à 11h. Ensuite il y aura un dépôt de gerbe aux monuments aux morts.

Nous poursuivrons la journée par un banquet « Chez Babette ».

Pour vous inscrire, il vous suffit d'appeler le Président, Monsieur BONNEAU Daniel, au 02.54.39.06.42 jusqu'au 13 janvier 2025.

Cordialement.

Virginie BONNEAU  
Secrétaire de la Saint Vincent

## Le Parcours des Dames



### Assemblée Générale de l'Association Parcours des Dames

L'Assemblée Générale qui s'est tenue le samedi 7 décembre 2024 à la salle de la Gare à Pellevoisin réunissait 8 adhérents. Avant la réunion une promenade commentée d'une heure a été proposée aux membres présents pour découvrir les spécificités culturelles de Pellevoisin.

Après l'approbation du CR de l'AG de décembre 2023, le rapport moral a été présenté avec les points suivants : Animation annuelle autour d'une dame du parcours : le 23 août une randonnée de 7 km a été organisée sur les pas de Betty Jacquey, poétesse berrichonne patoisante, autour de la commune de Sougé, suivie d'une exposition d'objets personnels et d'une discussion autour d'une fromagée. Participation de l'associa-

tion à différents stands : 20<sup>ème</sup> Bourse touristique de l'Indre, Fête du Coing d'Argy. Parutions dans la presse : deux articles dans la Renaissance lochoise, 31/07-06/08 article pour Maria Férès, 21-27/08 article pour Betty Jacquey. Lecture du poème de Betty Jacquey dédié aux morts de Sougé le 11 novembre à l'église et au monument aux morts à Argy par Isabelle Hannequart.

Animation de fin d'année : 21/12 à Argy conférence-lecture avec Antoine Perriol et Ronan Prévôt autour de Raymonde Vincent ; 26-27/12 visites nocturnes du musée Sarah Caryth au Manoir des Fauves à Saint-Lactencin.

### Les perspectives d'activités 2025 :

Intégrer notre parcours de randonnée dans le contexte de mise en valeur des sentiers de randonnée initiée par l'Office de Tourisme de Châteauroux au niveau départemental. Animation autour de Maria Férès à Pellevoisin avec randonnée de 7/8 km et concert avec la soprano Laure Petit-Monjanel.

### Le bilan financier

Le bilan financier 2024 montre un solde largement positif. Toutefois l'animation prévue pour Maria Férès nécessitera des fonds relativement conséquents qui ne pourront être couverts que par des subventions demandées auprès des communes et auprès du FAR et du PACT.

## Le Syndicat d'Initiative



Le syndicat d'Initiative remercie ses bénévoles qui sont indispensables aux différentes animations et dans l'espoir de pouvoir compter sur vous en 2025.

Une très bonne année à tous  
et surtout une bonne santé pour 2025

## Les Pellevoi'Zikos



Les musiciens diplômés lors de la Sainte-Cécile.

© Photo NR

### Les Pellevoi'Zikos ont donné le ton de la Sainte-Cécile

Samedi 23 novembre 2024, les Pellevoi'Zikos ont célébré la Sainte-Cécile. Après la cérémonie religieuse, le dépôt de gerbe au monument aux morts puis un recueillement au cimetière afin d'honorer les musiciens disparus, tous se sont retrouvés au foyer rural.

Dominique de la Rochefoucauld-Montbel, président des Pellevoi'Zikos a annoncé que de nombreuses sorties sont déjà inscrites à l'agenda de 2025 et qu'une cinquième soirée banda sera organisée en 2026, samedi 13 juin.

### Diplômes et médailles

Ce fut également l'occasion de remettre différents diplômes et médailles aux élèves et musiciens. En effet, l'école de musique qui compte 17 élèves et dont les cours sont dispensés par les professeurs de la Fédération des sociétés musicales de l'Indre (FSMI), a remis les diplômes pour les examens de réussite au solfège et pratique instrumentale à Ema Lumet et Mathis Boilly.

Ensuite, Carla Le Guen (10 ans), Nathalie Bollé (10 ans), Benoit Ydier (19 ans), Corentin Bernier (20 ans) et Nathalie Duponchel (30 ans) ont reçu des médailles pour récompenser leurs nombreuses années de pratique instrumentale.

Le vin d'honneur s'est clôturé par une interprétation de quelques morceaux dont un nouveau, à découvrir lors de l'Apéri'Zik.

N.R

Apéri'Zik  
Le 22 mars 2025

## *Notes d'histoire locale*

### *Suite du Papier de recette des cens et rentes de la Seigneurie de Pellevoisin et du Bois-Saint-Père*

**72 - Rente des Chaupins :** Beauchamp.

Pour un arpent de pré renfermé de haies et fossés, assis près le bois de Chassené appelé le pré des Chaupins, joignant d'une part au pré des hoirs Mathurin Barau et aux terres des [Briants], est dû cinq sols et deux chapons de rente censive.

**73 - Rente de la Cassote :** due par le nommé Masson :

Pour neuf boisselées de terre et buisson assis au lieu appelé La Cassote, joignant au chemin tendant de la Cassote à Nais et au pré de la métairie de La Savatte, est dû vingt sols et un chapon de rente censive.

**74 - Rente du pré de Riau :** Philippe Benard et autres.

Pour demi arpent de pré et buisson assis au lieu appelé Le Pré du Riau, joignant au ruisseau qui descend de Nais à Chassené et le vieux bief du dit ruisseau, et des deux parts à la métairie de Ste Catherine, est dû deux sols six deniers de rente censive.

**75 - Rente des Grandes Verdillonerics :** Philippe Benard et autres.

Pour douze boisselées de terre ou environ où soulait avoir maison bâtie, ouches, pré et terres labourables appelées Les Verdillonerics, situées près l'étang de Jarzé, joignant à... et aux terres de la métairie de Ste Catherine et le chemin qui vient de la chaussée de l'étang de Bauchamp à la Mardelle aux Chiens, est dû cinq sols, trois boisseaux avoine et deux gélines.

**76 - Rente des Verdillonerics :** Philippe Benard et autres.

Pour trois boisselées de terre assises près le lieu appelé Les Verdillonerics, joignant le chemin de La Cassote à Ste Catherine et au vieux bief de Chassené, et aux terres des hoirs Jean Geraut, est dû un boisseau avoine et une géline de rente censive.

**77 - Rente du Pré de L'Aubier :**

Le sr de La Pichonnière pour trois quartiers de pré ou environ assis au lieu de la Chaume autrement appelé le Pré de Laubier près Selles-sur-Nahon, joignant par le dessus au pré Fouché et au chemin tendant du Puits St Genoux à Selles-sur-Nahon, et le chemin du dit puits St Genoux à Chassené, est dû douze sols, six deniers et une poule de rente censive.

**78 - Rente des Plantes :** fait domaine.

Pour neuf boisselées de terre plantées en vigne au lieu appelé Les Plantes de Pelvoisin, joignant au chemin de Pelvoisin à la petite Croix, d'autre la vigne de défunct Jean Jacquin, d'autre aux terres de la métairie du cimetière, d'autre aux vignes du sr de Bougars et de René Le Comte, est dû trois sols et deux chapons de rente censive.

**79 - Rente des Plantes de Pelvoisin :** (fait domaine)

Pour deux arpents et demi de vigne assises aux plantes de Pelvoisin, joignant la vigne de la métairie de la Savatte et par le dessous aux terres des Faguets appelée La Coupée.

Plus trois boisselées de terre assises à la Mardelle des Grands Champs, joignant aux terres de Mathurin Barau et les terres de défunct Mathurin Beguin, est dû quatre sols de rente censive.

**80 - Rente des Plantes de Pelvoisin :** (fait domaine)

Pour deux arpents de vigne aux Plantes (ou Plaix) de Pelvoisin, joignant par le dessus les terres des Coupées, d'autre les vignes de Silvin Jollet et les vignes des hoirs Mathurin Barau et des hoirs Phelipon Charaux, est dû cinq sols et un chapon de rente censive.

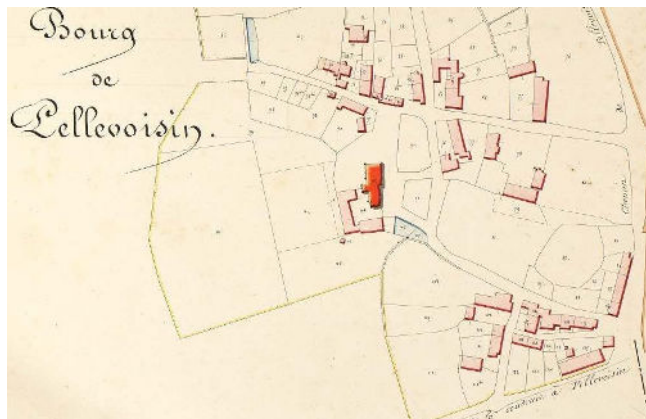
**81 - Rente près Les Plantes :** (fait domaine).

Pour quatre boisselées de terre ou environ assises près Les Plantes de Pelvoisin, joignant la terre de métairie du Grand Cimetière, d'autre aux terres des hoirs Jean Villain et au chemin du Grand Cimetière de Pelvoisin à la Petite Croix, est dû deux sols de rente censive.

**82 - Rente de la Motte de Pelvoisin :** modo Bataille au lieu de [Viché]

Pour un maison, aisances et appartenances, contenant un tiers de boisselée ou environ situées près la motte de Pelvoisin, joignant la vigne d'Etienne Chaumusson et le chemin de l'Eglise de Pelvoisin au Pouzat, est dû un boisseau avoine et une géline de rente.

Fig. 14 - Plan cadastral 1835, section C – feuille supplémentaire



**83 - Rente sur une maison sise au bourg de Pelvoisin :**

Mr Chipaux

Pour une maison , aisances et appartenances, contenant une boisselée ou environ située au bourg de Pelvoisin, joignant le chemin tendant du Grand Cimetière de Pelvoisin à l'Eglise du dit Pelvoisin, et à la maison et aisance du sr de Salver, et le chemin tendant de Vaux à Pelvoisin, est dû quatre sols et deux gélines de rente censive.

**84 - Rente pour une maison sise au bourg de Pelvoisin :**

Pour une maison, chesal, cours, coursière, chenevière, jardins assises au bourg de Pelvoisin appelée la Maison de Jean Nivet, contenant six boisselées de terre ou environ, joignant le chemin du Poteau(11) du dit Pelvoisin à la Justice, et au chemin tendant de la dite Justice au Pouzat, et aux terres de Blaize Le Bert, et à l'aisance de la maison du sr de Salvert, est dû six boisseaux froment de rente censive.

**85 - Rente au bourg de Pelvoisin :** (fait domaine).

Mademoiselle du Mée pour la prise du bail à rente de Mr de Menou du Mée son frère, d'un bâtiment contenant deux chambres dont il y en a une qui doit servir de boucherie, assises au bourg de Pelvoisin, joignant au chemin du Poteau à la fontaine du dit lieu et à la terre qui joute le sanctié, est dû une poule et deux deniers de cens.

**86 - Rente du bourg de Pelvoisin :**

Pour une maison, jardin, chenevière et appartenances contenant six boisselées de terre ou environ assises au bourg de Pelvoisin, joignant le chemin du Poteau du dit Pelvoisin en Vaux, et le chemin du dit lieu de Vos à Levroux et à l'ouche de Jacques Moreau, est dû cinq sols de rente censive.

**87 - Rente de La Janvoirie ,** maison sise au bourg de Pelvoisin :

Pour une maison assise au bourg de Pelvoisin joignant à la maison et aisance de Blaize Le Bert appelée La Janvoirie, d'autre la maison du dit Le Bert et le chemin du Poteau de Pelvoisin à la Justice du dit lieu, est dû douze deniers de rente.

**88 - Rente de la Maison des Averins :** [due par Fourneau].

Pour une maison et ouche appelée La Maison des Averins assise au bourg de Pelvoisin, joignant aux ouches de la Dardautière, d'autre au chemin de Pelvoisin à la fontaine du dit lieu et aux terres d'Antoine Daguin, le tout de la consistance de trois boisselées de terre ou environ, pourquoi est dû six boisseaux froment de rente censive.

**89 - Rente près la Motte de Pelvoisin :** due par Bataille.

Pour maison assise près la Motte de Pelvoisin joignant au chemin de La Justice au Pouzat, d'autre la Motte du dit Pelvoisin et le jardin de Charles Maupou, et pour ce est dû deux sols six deniers et deux gélines de rente censive.

Suite au prochain numéro

11 - poteau : il peut s'agir d'une fourche patibulaire. On trouve ce nom de lieu dans plusieurs communes de l'Indre : Diou, Rosnay, Arpheuilles, St-Denis-de-Jouhet (Gendron 2004, p.365-366)

## *Et si l'on parlait du jardin d'agrément et potager*

### *Travaux au jardin d'agrément*

*C'est bientôt la saison des plantations et je vais parler des rosiers grimpants les plus rares.*

#### *Liste des rosiers grimpants :*

♦ *Ghislaine de Filigonde, Pierre de Ronsard, Madame Alfred Carrière, Zéphirine Drouhin, New Dawn, Climbing Iceberg, Blush Noisette et Constance Spry.*

*A la différence des variétés arbustives, les rosiers grimpants produisent de longues tiges capables de s'accrocher à un support grâce à leurs épines. Ces rosiers sont idéaux pour grimper sur une tonnelle, une arche, une pergola ou contre un mur. Ils sont parfaits dans les jardins romantiques en compagnie d'autres plantes aux teintes douces, comme les clématites, les lavandes, etc....*

*Ils se différencient des rosiers lianes qui eux sont plus vigoureux et bien plus grands. Les fleurs des rosiers grimpants sont majestueuses et très délicates avec leurs parfums.*

#### *Quand planter les rosiers en pleine terre :*

*A l'automne, la période idéale, la terre est encore chaude. Privilégiez les rosiers à racines nues ou en motte.*

#### *Je vais parler des rosiers arbustifs anglais :*

*Les rosiers anglais ont le charme et l'allure des rosiers anciens (Port élevé ou arbustif, parfum puissant, belles fleurs rondes, souvent en coupe) sont remontants et vous permettent de confectionner de très beaux bouquets.*

#### *Liste des rosiers arbustifs, dont certains font plus de 2m 50 de hauteur :*

*- Bastsheba Rambler (couleur abricot très parfumé), Bosobel (couleur rouge sombre vernissé), Bring me sunshine (couleur du jaune à l'orangé), Brother Cadfael (couleur rose au parfum puissant), Crown Princess Margareta (couleur saumoné), Claire Austin (couleur blan et crème), Eglantyne (couleur rose clair très parfumée), Emmanuel (couleur jaune citron) et Falstaff (couleur rouge)*

⇒ *Tous les rosiers anglais ont besoin de soleil.*

⇒ *Le sol doit être bien drainé et fertile.*

⇒ *Avant de planter, travailler le sol en profondeur, 40-50 cm, pour assurer une bonne aération des racines.*

⇒ *Incorporez du compost ou du fumier bien décomposé pour enrichir le sol.*

⇒ *Pour les rosiers en racines, effectuez un pralinage des racines dans un bain de boue.*

⇒ *Après les plantations, paillez tous vos rosiers.*

### *Proverbes du jardinier*

*Un excellent jardinier vaut un poète.*

*Les roses sauvages sont les plus belles et la nature un meilleur jardinier que l'art.*

*Un jardin même tout petit, c'est la porte du paradis.*

*Nous vivons trop dans les livres et pas assez dans la nature.*

*Le jardin est une prolongation naturelle d'une conception de la vie.*

*M. Tessier Francis*

# Page pratique

## MEMENTO PERMANENCES

### Horaires d'ouverture de la mairie au public :

- Lundi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
- Mardi et jeudi de 9 h à 12 h
- ☎ 02.54.39.00.68
- Courriel : pellevoisin@orange.fr

M. SAUGET Gérard, Maire, reçoit sur rendez-vous .

**Mairie fermée le vendredi 24 janvier 2025 de 13 h 30 à 17 h et mardi 04 février 2025 de 9 h à 12 h.**

Garderie périscolaire : 02.54.39.01.63

Bibliothèque : 02.54.38.57.22

E-mail : mediatheque.pellevoisin@orange.fr

- Le mercredi de 14 h 00 à 16 h 30
- Le samedi de 9 h 30 à 12 h 00

Médiathèque d'Écueillé 02.54.40.59.10

E-mail : mediatheque.ecueille@ccev.fr

Mardi et vendredi de 15 h - 18 h

Mercredi de 10 h - 12 h et 15 h - 18 h

Samedi de 9 h - 12 h

Mission Locale Jeunes : 02.54.07.70.00.

### **URGENCES :**

SAUR (Assainissement) 0587231009

VEOLIA (Eau) 0969323529

Pompiers 18

Gendarmerie 17

SAMU 15

Accueil sans abri 115

### Brigade de gendarmerie Écueillé

Accueil le lundi de 14 h à 19 h et

le samedi de 8 h à 12 h

Pour toute urgence, composer le 17

### Accès aux soins :

Médecins de garde 116 117

### Réunions du Conseil Municipal :

Voir en Mairie

### Marché :

- Tous les mardis de 10 h 00 à 12 h 30

### Ramassage des ordures ménagères :

- Le Vendredi matin (semaines impaires).

Bureau Familles Rurales : 02.54.39.09.27

Permanences :

- Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h et de 12 h 45 à 17 h.

### Conciliateur de Justice :

- Prendre rendez-vous avec :  
M. LA TOUR 06.30.43.41.16  
pierre.latour@conciliateurdejustice.fr

### Bureau de LA POSTE

**Horaires :** du lundi au samedi 9h - 11h20.

**Dernière levée du courrier à 15 h 00.**

### Horaires de la déchetterie :

- lundi 9 h à 12 h,
- vendredi et samedi 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

### Permanences sociales :

- Une assistante sociale de la DPDS , prendre RDV au 02.54.00.18.99.
- MSA, s'adresser à Valençay au 02.54.29.46.91

### Trésorerie du Blanc :

Service de gestion comptable de Le Blanc

14 rue Jules Ferry

BP 212

36300 LE BLANC

Tél : 02.54.37.01.70

### Transport de car l'Aile Bleue :

Livrets en Mairie.

Service à la demande : 0 806 70 33 33

www.remi-centrevaldeloire.fr.

# État civil



## Naissances :

Le 24/04/2024 : DEMOULIN May et Elijah  
 Le 12/10/2024 : ARNOUX Maé



## Mariage :

Le 23/11/2024 :  
 M. BOISSIERE Martial et  
 Mme JACQUENET Rolande

## Décès:

Le 30/09/2024 : Mme ANIERE Edwige  
 Le 16/11/2024 : M. AUDEJEAN Valère  
 Le 17/11/2024 : Mme CHARRE Nicole  
 Le 23/11/2024 : M. PONROY Roger  
 Le 13/11/2024 : Mme LUMET Solange  
 Le 02/12/2024 : Mme SIMONNET Reine  
 Le 04/12/2024 : M. SEHIER Dominique  
 Le 09/12/2024 : M. SECARDIN Richard  
 Le 21/12/2024 : Mme DAROT Camille

# Dates à retenir

	Dates	PELLEVOISIN	CHEZ NOS VOISINS
Janvier	<u>Mardi 14</u> <u>Dimanche 19</u> <u>Dimanche 26</u>	AG du Club de l'Amitié Célébration de Saint Vincent Randonnée pédestre USP	Ecueillé- Théâtre de la troupe de la Bouinotte « Le musée des ronchons »
Février	<u>Jeudi 6</u>	14 h 30 - Foyer rural - Théâtre Forum, « Le Moulin à Paroles » sur la Nutrition	
Mars	<u>Samedi 22</u>	Apéri'Zik animé par les Pellevoï'Zikos	

**Au Théâtre ce Soir !**  
 L'Association Festiv'Anjouin accueille  
**Les Baladins**  
 de Mehun sur Yèvre  
 dans la pièce  
 de Matthieu Delaporte et Alexandre de la Patellière  
**Le Prénom**  
 Claude Philippe  
 Anna Babou  
 Vincent Pierre  
 Camille  
**ANJOUIN**  
 Samedi 25 janvier 2025 à 20h30  
 Rendez vous à la Salle des fêtes - Entrée 12€  
 Renseignements : 06 10 49 22 57

**BOURSE AUX JOUETS ET PUÉRICULTURE**  
 DIMANCHE 26 JANVIER 2025  
 9H00 - 17H00  
 SALLE DES FÊTES DE CHABRIS  
 6 rue de la république  
 SUR RÉSERVATION  
 3€ la table d'un mètre (fournie)  
 1€ le portant (non fourni)  
 Vente de boissons et snacks sur place  
 Les fonds récoltés seront mis au profit du projet "cirque" de l'école maternelle les primevères.  
 INSCRIPTIONS :  
 peprimeveres@gmail.com  
 06.63.46.11.45  
 Jusqu'au Dimanche 19 janvier 2025

**Cours de YOGA**  
 Hatha Yoga  
 inspiré du style  
 Iyengar  
**Pellevoisin**  
 Foyer Rural  
**DATES EXCEPTIONNELLES**  
 Cours de Présentation  
 Mardi 14 Janvier 19h15  
 Jeudi 16 Janvier 10h  
 Avec Benoit  
 06.89.57.75.82

# Calendrier des randonnées

## Randonnées pédestres & VTT



Dates	Lieux	Parcours	Inscriptions/Départs
12/01/25	Buzançais - Sallé des Fêtes	11-16-19-22 km	7 h 30 - 9 h 00
19/01/25	Le Fontchoir Châteauroux - Maison quartier Est	5-10-14-18-20-22 km	7 h 30 - 9 h
26/01/25	Pellevoisin - Foyer rural	11 - 14 - 16 - 18 km	7 h 30 - 9 h
02/02/25	Montierchaume - Foyer rural	6 - 11,5 - 14,3 - 17,2 km	7 h 30 - 9 h 00
09/02/25	Velles - Salles des Fêtes	10 -12- 15-18-20 km	7 h 30 - 9 h 00
16/02/24	Langé - Salle polyvalente	9 - 12 - 18 km	7 h 30 - 9 h 00
23/02/25	Vineuil - Salle des Fêtes	8 - 11 - 15 - 17 - 20 km	7 h 30 - 9 h 00
02/03/25	Veuil - Salle des Fêtes	11-16- 19-27-32 km	6 h et 7 h 30 - 9 h 00
09/03/25	Grands Champs Châteauroux - Maison des sports	9 - 13 - 19 km	7 h 30 - 9 h 00
16/03/25	Maillet - Salle des Fêtes	10 km	7 h 30 - 8 h 00
23/03/25	Sougé - Salle des Fêtes	10 - 12 - 14 - 16 - 18 km	7 h 30 - 9 h 00
30/03/25	Mosnay - Place de l'église	11 km	8 h 00 départ
06/04/25	Neuvy St Sépulchre - Salle des Fêtes	10 - 15 - 18 - 25 - 18 km	6 h 30 et 7 h 30 - 9 h 00

### **CORRESPONDANT NOUVELLE –REPUBLIQUE**

N'hésitez pas à contacter le correspondant de la Nouvelle République, **Séverine MARAIS**,  
**tél/fax : 06.82.28.08.96.**  
**Par Mail : maraisseverine@orange.fr.**

### **CORRESPONDANTE LA RENAISSANCE LOCHOISE**

N'hésitez pas à contacter le correspondant de la Renaissance Lochoise, **Pierre SCHMIDT**  
**Tél: 07.65.17.53.65.**  
**Par Mail : p.schmidt@reniassancelochoise.fr**

# LE CALENDRIER DES COLLECTES 2025



DÉCEMBRE 2024	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
1 D	1 Me <b>FÉRIÉ</b> 01	1 S	1 S	1 Ma <b>LYE</b>
2 L <b>LUCAY-LE-MÂLE FAVEROLLES-EN-BERRY</b> 49	2 J <b>FONTGUENARD VALENÇAY BOURG</b>	2 D	2 D	2 Me <b>VILLENTRIÉS VALENÇAY ÉCARTS VICQ-SUR-NAHON EST</b>
3 Ma <b>LA VERNELLE</b>	3 V <b>LANGÉ / GENÉE SELLES-SUR-NAHON JEU-MALOCHES / FREDILLE</b>	3 L <b>ÉCHELLE PRÉAIX</b> 06	3 L <b>ÉCHELLE PRÉAIX</b> 10	3 J <b>VEUIL VICQ-SUR-NAHON OUEST</b>
4 Me <b>FONTGUENARD VALENÇAY BOURG</b>	4 S <b>PELLEVOISIN</b>	4 Ma <b>LYE</b>	4 Ma <b>LYE</b>	4 V <b>HEIGNES VILLEGOVIN</b>
5 J <b>LANGÉ / GENÉE SELLES-SUR-NAHON JEU-MALOCHES / FREDILLE</b>	5 D	5 Me <b>VILLENTRIÉS VALENÇAY ÉCARTS VICQ-SUR-NAHON EST</b>	5 Me <b>VILLENTRIÉS VALENÇAY ÉCARTS VICQ-SUR-NAHON EST</b>	5 S
6 V <b>PELLEVOISIN</b>	6 L <b>ÉCHELLE PRÉAIX</b> 02	6 J <b>VEUIL VICQ-SUR-NAHON OUEST</b>	6 J <b>VEUIL VICQ-SUR-NAHON OUEST</b>	6 D
7 S	7 Ma <b>LYE</b>	7 V <b>HEIGNES VILLEGOVIN</b>	7 V <b>HEIGNES VILLEGOVIN</b>	7 L <b>LUCAY-LE-MÂLE FAVEROLLES-EN-BERRY</b> 15
8 D	8 Me <b>VILLENTRIÉS VALENÇAY ÉCARTS VICQ-SUR-NAHON EST</b>	8 S	8 S	8 Ma <b>LA VERNELLE</b>
9 L <b>ÉCHELLE PRÉAIX</b> 50	9 J <b>VEUIL VICQ-SUR-NAHON OUEST</b>	9 D	9 D	9 Me <b>FONTGUENARD VALENÇAY BOURG</b>
10 Ma <b>LYE</b>	10 V <b>HEIGNES VILLEGOVIN</b>	10 L <b>LUCAY-LE-MÂLE FAVEROLLES-EN-BERRY</b> 07	10 L <b>LUCAY-LE-MÂLE FAVEROLLES-EN-BERRY</b> 11	10 J <b>LANGÉ / GENÉE SELLES-SUR-NAHON JEU-MALOCHES / FREDILLE</b>
11 Me <b>VILLENTRIÉS VALENÇAY ÉCARTS VICQ-SUR-NAHON EST</b>	11 S	11 Ma <b>LA VERNELLE</b>	11 Ma <b>LA VERNELLE</b>	11 V <b>PELLEVOISIN</b>
12 J <b>VEUIL VICQ-SUR-NAHON OUEST</b>	12 D	12 Me <b>FONTGUENARD VALENÇAY BOURG</b>	12 Me <b>FONTGUENARD VALENÇAY BOURG</b>	12 S
13 V <b>HEIGNES VILLEGOVIN</b>	13 L <b>LUCAY-LE-MÂLE FAVEROLLES-EN-BERRY</b> 03	13 J <b>LANGÉ / GENÉE SELLES-SUR-NAHON JEU-MALOCHES / FREDILLE</b>	13 J <b>LANGÉ / GENÉE SELLES-SUR-NAHON JEU-MALOCHES / FREDILLE</b>	13 D
14 S	14 Ma <b>LA VERNELLE</b>	14 V <b>PELLEVOISIN</b>	14 V <b>PELLEVOISIN</b>	14 L <b>ÉCHELLE PRÉAIX</b> 16
15 D	15 Me <b>FONTGUENARD VALENÇAY BOURG</b>	15 S	15 S	15 Ma <b>LYE</b>
16 L <b>LUCAY-LE-MÂLE FAVEROLLES-EN-BERRY</b> 51	16 J <b>LANGÉ / GENÉE SELLES-SUR-NAHON JEU-MALOCHES / FREDILLE</b>	16 D	16 D	16 Me <b>VILLENTRIÉS VALENÇAY ÉCARTS VICQ-SUR-NAHON EST</b>
17 Ma <b>LA VERNELLE</b>	17 V <b>PELLEVOISIN</b>	17 L <b>ÉCHELLE PRÉAIX</b> 08	17 L <b>ÉCHELLE PRÉAIX</b> 12	17 J <b>VEUIL VICQ-SUR-NAHON OUEST</b>
18 Me <b>FONTGUENARD VALENÇAY BOURG</b>	18 S	18 Ma <b>LYE</b>	18 Ma <b>LYE</b>	18 V <b>HEIGNES VILLEGOVIN</b>
19 J <b>LANGÉ / GENÉE SELLES-SUR-NAHON JEU-MALOCHES / FREDILLE</b>	19 D	19 Me <b>VILLENTRIÉS VALENÇAY ÉCARTS VICQ-SUR-NAHON EST</b>	19 Me <b>VILLENTRIÉS VALENÇAY ÉCARTS VICQ-SUR-NAHON EST</b>	19 S
20 V <b>PELLEVOISIN</b>	20 L <b>ÉCHELLE PRÉAIX</b> 04	20 J <b>VEUIL VICQ-SUR-NAHON OUEST</b>	20 J <b>VEUIL VICQ-SUR-NAHON OUEST</b>	20 D
21 S	21 Ma <b>LYE</b>	21 V <b>HEIGNES VILLEGOVIN</b>	21 V <b>HEIGNES VILLEGOVIN</b>	21 L <b>FÉRIÉ</b> 17
22 D	22 Me <b>VILLENTRIÉS VALENÇAY ÉCARTS VICQ-SUR-NAHON EST</b>	22 S	22 S	22 Ma <b>LUCAY-LE-MÂLE FAVEROLLES-EN-BERRY</b>
23 L <b>ÉCHELLE PRÉAIX</b> 52	23 J <b>VEUIL VICQ-SUR-NAHON OUEST</b>	23 D	23 D	23 Me <b>LA VERNELLE</b>
24 Ma <b>LYE</b>	24 V <b>HEIGNES VILLEGOVIN</b>	24 L <b>LUCAY-LE-MÂLE FAVEROLLES-EN-BERRY</b> 09	24 L <b>LUCAY-LE-MÂLE FAVEROLLES-EN-BERRY</b> 13	24 J <b>FONTGUENARD VALENÇAY BOURG</b>
25 Me <b>FÉRIÉ</b>	25 S	25 Ma <b>LA VERNELLE</b>	25 Ma <b>LA VERNELLE</b>	25 V <b>LANGÉ / GENÉE SELLES-SUR-NAHON JEU-MALOCHES / FREDILLE</b>
26 J <b>VILLENTRIÉS VALENÇAY ÉCARTS VICQ-SUR-NAHON EST</b>	26 D	26 Me <b>FONTGUENARD VALENÇAY BOURG</b>	26 Me <b>FONTGUENARD VALENÇAY BOURG</b>	26 S <b>PELLEVOISIN</b>
27 V <b>VEUIL VICQ-SUR-NAHON OUEST</b>	27 L <b>LUCAY-LE-MÂLE FAVEROLLES-EN-BERRY</b> 05	27 J <b>LANGÉ / GENÉE SELLES-SUR-NAHON JEU-MALOCHES / FREDILLE</b>	27 J <b>LANGÉ / GENÉE SELLES-SUR-NAHON JEU-MALOCHES / FREDILLE</b>	27 D
28 S <b>HEIGNES VILLEGOVIN</b>	28 Ma <b>LA VERNELLE</b>	28 V <b>PELLEVOISIN</b>	28 V <b>PELLEVOISIN</b>	28 L <b>ÉCHELLE PRÉAIX</b> 18
29 D	29 Me <b>FONTGUENARD VALENÇAY BOURG</b>	29 S	29 S	29 Ma <b>LYE</b>
30 L <b>LUCAY-LE-MÂLE FAVEROLLES-EN-BERRY</b> 53	30 J <b>LANGÉ / GENÉE SELLES-SUR-NAHON JEU-MALOCHES / FREDILLE</b>	30 D	30 D	30 Me <b>VILLENTRIÉS VALENÇAY ÉCARTS VICQ-SUR-NAHON EST</b>
31 Ma <b>LA VERNELLE</b>	31 V <b>PELLEVOISIN</b>	31 L <b>ÉCHELLE PRÉAIX</b> 14		

ATELIERS  
NUTRI ACTIV,  
À PARTIR DE  
FÉVRIER 2025

## "RESTER EN BONNE SANTÉ, TOUTE UNE AVENTURE" BIEN MANGER, CE N'EST PAS SORCIER!

Théâtre forum par la Compagnie  
Le moulin à paroles

accompagnée d'Audrey Martin  
diététicienne

JEUDI 6  
FÉVRIER  
À 14H30

SALLE DES FÊTES  
2 AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE  
36180 PELLEVOISIN



ENTRÉE  
LIBRE

RETROUVEZ TOUTES NOS ACTIONS SUR:  
[WWW.AGIRC-ARRCO.FR](http://WWW.AGIRC-ARRCO.FR)



● RETRAITE COMPLÉMENTAIRE  
**agirc - arrco**

DÉPARTEMENT DE L'INDRE  
MAIRIE DE PELLEVOISIN  
36180

Tel : 02 54 39 00 68  
Fax : 02 54 39 00 66





# La Rur@linette

## 2025 - secteur Buzançais



JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
<b>Pellevoisin</b> 1 - Férié Mercredi 29	<b>Pellevoisin</b> Mercredi 5	<b>Pellevoisin</b> Mercredi 5	<b>Pellevoisin</b> Mercredi 2	<b>Pellevoisin</b> Mercredi 7	<b>Pellevoisin</b> Mercredi 4
<b>Argy</b> Mercredi 8	<b>Argy</b> Mercredi 12	<b>Argy</b> Mercredi 12	<b>Argy</b> Mercredi 9	<b>Argy</b> Mercredi 14	<b>Argy</b> Mercredi 11
<b>Sougé</b> Mercredi 15	<b>Sougé</b> Mercredi 19	<b>Sougé</b> Mercredi 19	<b>Sougé</b> Mercredi 16	<b>Sougé</b> Mercredi 21	<b>Sougé</b> Mercredi 18

**CONTACTEZ NOUS :** 07 88 83 29 82 ou ruralinette@famillesrurales.org



### LE PRINCIPE ?

Ouvert à tous et entièrement gratuit, la Rur@linette est un service itinérant qui vous accompagne dans vos démarches administratives et numériques.

### OU ET QUAND ?

Sur le parking de la salle des fêtes de Pellevoisin  
De 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h  
tous les 1er et 5ème mercredi du mois.

## LA RUR@LINETTE

au plus près de vous!

### Un Service d'Accueil Numérique Itinérant France Services

### NOS ACTIONS

- Création de compte (Ameli, Impôts, boîte mail, CAF, France travail,...)
- Demande de carte grise, de permis, de retraite, de prime d'activité, carte d'identité, passeport, ...
- Interlocuteurs direct avec nos partenaires pour suivre vos dossiers
- Réalisation de CV, Aide dans la recherche d'emploi
- ...

### CONTACTEZ-NOUS

Pour plus d'informations ou prendre rendez-vous :

☎ 07.88.83.29.82

✉ ruralinette@famillesrurales.org

**facebook**

La Ruralinette

